

Audierne, le 5 janvier 2020

Objet: réponse au courrier de Kernavélo

Vos propositions, pour faire des villes de Cornouaille « des villes 100% cyclables », ont fait l'objet d'une présentation à l'ensemble des membres de notre liste et d'un débat collectif.

Votre objectif global de permettre une circulation cycliste aisée et en sécurité s'inscrit parfaitement dans le programme de notre liste aux municipales sur Audierne, tant en termes d'aménagement des déplacements que de développement durable.

Nous sommes particulièrement attachés au développement de circulations douces assurant aux piétons et aux cyclistes des déplacements facilités à des fins d'usage quotidien et de loisirs et nous veillerons, dès notre élection, à une mise en sécurité accrue des circulations déjà existantes.

Dans notre commune, où l'habitat est dispersé, l'emploi souvent situé hors de la commune et la moitié de la population composée de retraités, les circulations piétonnes et cyclistes que nous entendons valoriser doivent s'inscrire dans un projet global d'aménagement, questionnant le plan de circulation et incluant un soutien accru aux modes de transports collectifs tant au sein de la commune que sur l'axe Cap Sizun-Quimper.

La réponse aux besoins de la population par un développement des déplacements collectifs (transports en commun et covoiturage) devrait, en contribuant à pondérer l'usage individuel des véhicules motorisés, participer en outre à la sécurité des cyclistes.

Sur l'objectif, spécifique à votre association, nous envisageons plus précisément, au-delà des mises en sécurité nécessaires :

- de réaliser une liaison douce pour les piétons et vélos entre les centres des deux communes historiques d'Audierne et Esquibien,
- de proposer à la population de préciser les délimitations de la zone 30 km/h et de débattre d'une zone de rencontre, au sens du code de la route, dans les rues étroites du centre-ville d'Audierne.
- de veiller au sein de la communauté de communes, à une programmation des connexions avec les communes voisines et plus globalement à la continuité des circulations entre les communes du Cap Sizun cohérente avec le Schéma directeur vélo de l'Agence Ouest Cornouaille Développement.

Dans le cadre du réexamen du plan de circulation de la commune nouvelle, qui sera mené en concertation avec l'ensemble de la population, soyez certains que la thématique des déplacements à vélo fera l'objet d'une attention spécifique et, si vous l'acceptez, nous associerons votre association aux consultations, au titre de la Fédération française des usagers de la bicyclette.

Très cordialement,